

# Vaison-Ventoux, pose de la 1re pierre du Pôle culture-jeunesse, le plus important projet de la communauté de communes



La 1<sup>re</sup> pierre du plus important projet de la [Communauté de communes Vaison-Ventoux](#), le Pôle Culture Jeunesse intercommunal de Vaison-la-Romaine, vient d'être posée. L'édifice de 5,930M€, ouvrira ses portes début 2026. Il accueillera l'École de musique et de danse, le Club jeunes et le Service Vaison Ventoux Sport, quartier du brusquet à Vaison-la-Romaine.

Écrit par Mireille Hurlin le 20 novembre 2024



Dominique Santoni, Jean-François Périlhou et Thierry Suquet Copyright Vaison-Ventoux

C'est une première étape très concrète d'un projet qui, selon le président de la Communauté de communes, [Jean-François Périlhou](#), «tient particulièrement à cœur aux élus de l'intercommunalité, dont l'ambition est de donner aux habitants du bassin de vie Vaison Ventoux un équipement performant, complètement adapté et proposant les meilleures conditions d'accueil pour l'enseignement des pratiques artistiques et l'organisation d'activités pour les enfants et adolescents.»

### Réunir les jeunes sur un même site

Le Pôle Culture-Jeunesse intercommunal réunira les activités actuellement éparées de l'École de danse et de musique, auparavant abritées dans la résidence de vacances l'Escapade ainsi que le Club jeunes intercommunal et le Service des sports installés avenue Jules Mazen situé dans le centre-ville de Vaison-la-Romaine. L'opération aura pour avantage de mutualiser certains frais d'équipement et de fonctionnement, tout en créant des passerelles entre les activités.

### Une localisation cohérente

L'un des points forts de la localisation du futur Pôle est sa proximité avec les établissements scolaires et des équipements sportifs tels qu'un stade et un gymnase ce qui facilitera l'accès des jeunes, après leurs

cours, au nouveau bâtiment.

### **Organisation et gestion du temps**

Une salle de devoirs, implantée au sein de l'école de musique et de danse, a été pensée pour permettre aux enfants qui patientent avant ou entre deux cours, de réaliser leur travail scolaire. Également, les deux salles de danse permettront de réintroduire les cours adultes ainsi que l'enseignement de danse classique et contemporaine, cours de modern jazz et de danse de salon. Enfin, un city-stade est aménagé au sein de la structure facilitant la pratique de sports collectifs.

### **Ce projet complexe**

a nécessité de trouver un lieu adapté, de rechercher des financements, d'organiser un concours d'architectes, de franchir des procédures contraignantes et indispensables comme les recherches archéologiques.

### **Dans le détail**

Le bâtiment se déploiera sur 1 200m<sup>2</sup> sur une parcelle de terrain de 6 000m<sup>2</sup> pour un coût de 5,930M€. L'architecte lyonnais, en charge de la réalisation du projet est Tectoniques Architectes. Le bâtiment abritera l'École de musique et de danse, le Club des jeunes et le service Vaison Ventoux Sports.



Vue frontale du bâtiment Copyright Tectoniques Architectes

### **Les dates**

Le projet a été présenté à la population, lors d'une réunion publique fin Août 2023. Les travaux de fondations ont démarré lors de l'été 2024. La pose de la 1<sup>re</sup> pierre a eu lieu le 12 novembre. La fin du



Ecrit par Mireille Hurlin le 20 novembre 2024

chantier est prévue fin 2025 et l'installation dans les lieux début 2026.

### **Le financement**

La Communauté de communes Vaison-Ventoux a pris à sa charge 2,475M€ ; l'Etat via l'Adème (Agence de l'environnement et de la Maitrise de l'Energie) et Drailles (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) 1,7M€ ; La Région Sud 985 000€ ; le Département de Vaucluse 500 000€ et la Caf (Caisse d'allocations familiales) 270 000€.

### **Ils étaient là**

Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse ; Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse ; Jean-François Périllhou, président de la Communauté de communes Vaison-Ventoux, maire de Vaison-la-Romaine et conseiller régional Paca ; les représentants de la Caf et de la MSA (Mutuelle sociale agricole), partenaires du projet ; des maires et élus de l'intercommunalité ; des membres de la commissions Culture et jeunesse ainsi que des entreprises en charge du chantier.

**Le chantier** Les entreprises missionnées sont : MO : GNI Plus ; Architecte : Tectoniques Architectes ; Bureau d'études techniques : Tectoniques Ingénieurs et IGBAT&co ; Paysagiste : LJM atelier ; Acousticien : Gamba Lyon ; Contrôleur technique : SOCOTEC ; OPC : EPSI ; CSPS : BR Coordination ; VRD/Paysage : Missolin Frères, Teyssier, Roberti Frères ; Gros œuvre : Rodari ; Charpente/Bardage bois : SARL Au cœur du bois ; Couverture : JAM Diffusion ; Étanchéité : SAB étanchéité ; Menuiseries extérieures bois : UGS Habitat ; Menuiseries intérieures : Menuiseries Vincent ; Plâtrerie : CKAT Aménagement ; Peinture : DG peinture ; Chapes/carrelages : SPVC ; Sol souple : SPVC ; CVC / plomberie : Hervé thermique ; Electricité-CFO-CFA : Touranche ; Sondes géothermies : Luroforage Géothermies ; Panneaux photovoltaïques : Ineo Réseaux Sud.

Ecrit par Mireille Hurlin le 20 novembre 2024



Copyright Tectoniques Architectes